

Berne, le 6 septembre 2018

Primes 2019: rester chez Visana en vaut la peine

Le groupe Visana aborde l'«automne des ventes» avec des primes attrayantes. La grande majorité de nos assurées et assurés ne connaîtront que des adaptations de primes marginales dans l'assurance de base. Dans les assurances complémentaires, Visana prévoit même un «statu quo».

Le groupe Visana fait partie des assureurs-maladie les plus fiables et les plus solides de Suisse. Cela représente un réel bénéfice pour ses assurées et assurés. Grâce à une politique de primes responsable menée sur de nombreuses années et à une gestion prudente de ses moyens financiers, Visana est en mesure d'offrir des primes attrayantes pour l'année 2019.

Adaptations des primes inférieures à la moyenne dans l'assurance de base

Sous réserve de l'approbation par l'Office fédéral de la santé publique, environ trois quarts des plus de 615 000 personnes assurées dans l'assurance de base de Visana ne devraient connaître que des augmentations de primes majoritairement nettement en-deçà de la moyenne de 3% attendue dans la branche.

«Statu quo» dans l'assurance complémentaire

Dans les assurances complémentaires, la situation s'annonce encore plus favorable. Les personnes assurées chez Visana bénéficieront d'un «statu quo», soit des primes inchangées par rapport à l'année passée. Compte tenu de l'augmentation continue des coûts de la santé, cette bonne nouvelle est loin d'être une évidence. Le «statu quo» est le fruit d'une évolution positive des affaires, associée à une politique de primes durable.

Un grand merci à notre clientèle

Visana peut compter sur un grand nombre de clientes et clients fidèles. Plus de la moitié de notre clientèle est assurée chez nous depuis dix ans ou plus. Par leur fidélité, les personnes assurées nous aident à maintenir les primes à un niveau bas. Avec les primes 2019, nous disons «merci» à tous nos clients et clientes, en particulier celles et ceux de longue date. Nous diffusons ce message, qui est également destiné à nos organisations partenaires, dès à présent sur Internet (www.visana.ch/merci) et à partir du 10 septembre, auprès du grand public, par le biais d'une campagne sur différents médias.

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte au total près de 827 000 clients/es privés, dont plus de 615 000 disposent de l'assurance de base auprès de Visana. A ce nombre s'ajoutent plus de 13 000 entreprises clientes. Entre le siège principal à Berne et 100 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 personnes, dont deux tiers sont des femmes. Le volume des primes s'élève à environ 3,3 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31

Tél. portable: 076 495 74 91

E-mail: david.mueller@visana.ch